Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-262900475-20261110-20261026_044-DE

PONT-L'ABBÉ
Pont-'n-Abad

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT du FINISTÈRE

C.C.A.S. DE PONT-L'ABBÉ

EXTRAIT DU REGISTRE
Des Délibérations du Conseil d'Administration

Date de convocation : **21/10/2026**	
Date d'affichage de L'ordre du jour **21/10/2026**	
Nombre de membres :	
En exercice	**13**
Présents	**09**
Votants	**11**
N° de la délibération : 20261026-044	

OBJET :
Budget annexe du SAAD -décision modificative n°2

Le Président certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte du CCAS le ……/2026

Le Président,
Stéphane LE DOARÉ

Centre Communal d'Action Sociale 29120 PONT L'ABBÉ

L'an deux mille vingt-six, le 26 octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de PONT-L'ABBE, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. LE DOARÉ Stéphane, le Président.

Étaient Présents : Stéphane LE DOARÉ, Viviane GUEGUEN, Marie Pierre LAGADIC, Sophie COSSEC, Laurent COOPER, Jean-Yves ROZEN, Françoise LE DREN, Jeannine LE BELLEC, Josiane LANDAIS

Absents excusés : Annie BRAULT qui avait donné procuration à Stéphane LE DOARÉ, Ségolène GOYAT qui avait donné procuration à Viviane GUEGUEN,

Absents : Anne-Marie LE GUILLOUX, Jean-François MARANDOLA

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'action sociale et des familles,

VU la délibération 20260304-007 en date du 4 mars 2026 approuvant le compte de gestion 2025 du budget annexe du SAAD,

VU la délibération 20260304-008 en date 4 mars 2026 approuvant le compte administratif 2025 du budget annexe du SSIAD,

VU la délibération 20251029-033 en date du 29 octobre 2025 adoptant le budget prévisionnel 2026 du budget annexe du SAAD,

VU la délibération 20251215-038 du 15 décembre 2025 actant la convention relative au fonds d'appui à la mobilité

VU la délibération 20260429-031 en date du 29 avril 2026 adoptant la décision modificative n°1 du budget annexe du SAAD,

CONSIDERANT l'état des dépenses et des recettes

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et délibéré, le Conseil d'Administration, approuve, à l'unanimité, la décision modificative n°2 du budget annexe du SAAD volet Accompagnement ci-annexée

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT,

M. Stéphane LE DOARÉ

Centre Communal d'Action Sociale 29120 PONT L'ABBÉ